

Nouvelles de la mission du Gabon

Publié le 30 novembre 2021 · Abbé Christophe Legrier · 4 min de lecture



Un appel pressant du Père Legrier :

il y a quelques semaines, le propriétaire d'un terrain voisin est venu proposer de le vendre.

Aidez la Mission à l'acquérir avant le 6 janvier !

La Mission Saint Pie X

Une œuvre missionnaire au cœur de l'Afrique



La Mission Saint Pie X, c'est:

- Une communauté de 3 prêtres et de 7 religieuses
- Une paroisse de 1200 fidèles
- Deux écoles totalisant plus de 500 élèves
- Un catéchisme paroissial pour 220 enfants et adultes
- De nombreux mouvements paroissiaux
- Une cinquantaine de communions à domicile aux malades
- Une chapelle de 80 fidèles, à 3h30 de Libreville, au village de Four-Place

Chers amis, chers bienfaiteurs,

Nous voudrions faire par cette lettre un appel qui nous tient à cœur. Il y a quelques semaines, le propriétaire d'une parcelle immédiatement voisine de la Mission, est venu nous proposer la vente de son terrain. Cette parcelle est située à l'entrée de la Mission : un tiers de sa clôture donne sur notre cour intérieure (initialement une ruelle publique...) ; l'autre tiers est mitoyen avec la maison des sœurs. Cette parcelle est cruciale à plus d'un titre. Tout d'abord nous avons un réel besoin de place à la Mission, tant pour l'accueil des fidèles et des véhicules que pour l'agrandissement du lycée des filles. Ensuite, si cette parcelle nous échappe, nous verrons s'installer à coup sûr des occupants musulmans, car il n'est pas exagéré de dire que ces derniers, le plus souvent d'origine malienne, ont « colonisé » le quartier. Actuellement, notre clocher tient tête à quatre minarets, et nos trois Angelus redisent chaque jour aux bruyants muezzins les sublimes douceurs de l'Incarnation. C'est dire que le catholicisme tient tête. Mais nous serions bien

ennuyés d'avoir, aussi proches de nous, et presque chez nous, une population de personnes musulmanes dont les préoccupations et les agissements, vous vous en doutez, sont loin d'être les nôtres. La parcelle, d'environ 400 mètres carré, nous a été proposée à 70 millions de Francs, soit 106.000 euros. Actuellement, nous disposons de 50.000 euros, et **il nous faut trouver les 56.000 euros manquants avant le 6 janvier 2022**, date butoir au-delà de laquelle le propriétaire peut légalement proposer son terrain à d'autres. Nous faisons donc appel pressant à toutes les âmes généreuses, qui sont attachées à notre Mission malgré la distance et l'éloignement. Vos dons seront les bienvenus. Et nous vous informerons par courrier dès que nous serons en possession de la somme nécessaire.



Comme vous le montre notre lettre, il y a au moins trois parcelles qui sont cruciales pour notre Mission. C'est une bénédiction que d'avoir l'opportunité d'acquérir aujourd'hui l'une d'entre elle. Pour les autres, nous attendons les signes de la Providence.

Il y a trois ans, nous avons pu édifier le Collège des filles grâce au soutien financier de la Fondation Suisse « Oui à la Vie », que nous tenons à nouveau à remercier par ces lignes. En 2021, nous en sommes déjà à l'ouverture de la classe de troisième, qui termine le cycle du Collège. Dans un avenir relativement proche, il nous faudra entamer la construction du Lycée.

Comme vous pouvez le voir, après 35 ans d'existence, notre Mission continue lentement son épanouissement. Il est certain que lorsque l'établissement des filles sera achevé, et que les terrains

les plus importants auront été acquis, notre Mission aura achevé sa croissance sur le plan matériel et logistique ! Ce n'est « que » du matériel, certes, mais dans le domaine de l'apostolat, le matériel joue souvent le rôle du corps par rapport à l'âme. S'il est vrai qu'on trouve, selon l'adage, « un esprit sain dans un corps sain », il est aussi vrai qu'un apostolat sain se déroule dans des conditions matérielles saines (toute proportion gardée bien sûr, dans l'un comme dans l'autre cas !).

En attendant, soyez bien assurés de nos prières, et recevez, chers amis et bienfaiteurs, nos religieuses salutations.

Comment nous aider?

⇒ **Soit par chèque, à envoyer à l'adresse suivant: Mission Saint Pie X, quartier La Peyrie, BP 3870 Libreville (GABON). Bénéficiaire: MISSIONS DE LA FRATERNITÉ SAINT PIE X.**

⇒ **Soit par virement bancaire:**

Pour la France: RIB : 30004 02837 00010421191 94 IBAN: FR76 3000 4028 3700 0104 2119 194 BIC : BNPAFRPPAA	Pour la Suisse: préciser pour le Gabon Account holder: Priesterbruderschaft St. Pius X. Address: Schloss Schwandegg, 6313 Menzingen, Suisse Bank: Postfinance Address: Mingerstrasse 20, 3030 Bern, Suisse Account: 60-29015-3 Currency: CHF IBAN: CH12 0900 0000 6002 9015 3 BIC/SWIFT: POFICHBEXXX
--	---

Un reçu fiscal vous sera envoyé. Contacts: 00241 65 25 63 63 / missionsaintpie10@gmail.com

Dons des particuliers : quel taux de réduction ? Les dons au profit d'organismes ayant un caractère éducatif, social, humanitaire, ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66% du montant des sommes versées, retenues dans la limite d'un plafond égal à 20% du revenu imposable.

Source : Lettre aux amis et bienfaiteurs de la Mission Saint Pie X